

## Championnats de France des clubs 2019

Suite à la réunion de la CSO AURA du 21 janvier 2019 la CSO AURA souhaiterait connaître si votre club engage une ou plusieurs équipes et dans quelle division :

- **Nationale 2 – Excellence - Honneur** à l'aide du formulaire en annexe.

Quelques informations :

1<sup>er</sup> tour de brassage :

- Le samedi 04 mai Interclubs régionaux N2 - Excellence – Honneur.  
Lieux : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Bonneville
- Le dimanche 05 mai interclubs Elite – N1  
Lieu : Lyon et St-Etienne
- Le dimanche 05 mai interclubs N2 - Excellence - Honneur.  
Lieux : Moulins et Moirans

Finales Régionales :

- Le samedi 18 mai Finale régionale Excellence à 9 clubs  
Lieu : Aix les Bains
- Le samedi 18 ou dimanche 19 mai 2 finales géographiques « Excellence » où pourront participer les clubs de N2 et Excellence non retenus dans leurs finales et Honneur.  
Lieux : à Déterminer en attente de candidatures
- Le dimanche 19 mai Finale régionale N2 A à 8 clubs  
Lieu : Valence
- Le dimanche 19 mai Finale régionale N2 B à 6 clubs  
Lieu : Pas de candidature

Un trophée sera remis aux vainqueurs de la N2 A, N2 B et Excellence. Celui-ci sera mis en jeu tous les ans.

### RAPPEL DES REGLEMENTS :

*Dans l'attente d'éventuelles modifications du règlement national non encore diffusé, le règlement 2018 est intégralement reconduit.*

### Règlement N2 :

**Hommes et Femmes Classement mixte** : engagement libre et à confirmer – **formulaire d'inscription LARA** - Avec application du programme et règlement interclubs de Nationale 1. Deux athlètes femmes et deux athlètes hommes par épreuve individuelle.

Tour qualificatif à la **Finale Régionale** :

- **Nationale 2A**
- **Nationale 2B (si candidature organisation)**
- **Finales Régionale excellence éventuellement.**

**JURY** : 7 officiels diplômés, à jour de leur prorogation, et qui devront avoir les qualifications pour juger les épreuves se déroulant sur un stade d'Athlétisme : 2 officiels fédéraux (3<sup>ème</sup> degré)

PARTENAIRES OFFICIELS

; 5 officiels régionaux (2<sup>ème</sup> degré) au minimum de catégorie cadets ; un officiel devra avoir au plus 30 ans au cours de l'année civile en cours. Parmi ces 7 officiels, 5 au moins devront officier comme Juges de concours. Un officiel a la possibilité d'être remplacé par un autre officiel du même club au minimum de la catégorie Cadets de niveau équivalent pour la fonction à laquelle il était désigné. À tout moment de la compétition, chaque Club devra avoir un officiel âgé au plus de 30 ans au cours de l'année civile en cours.

### **Règlement EXCELLENCE :**

Hommes et Femmes Classement mixte : engagement libre et à confirmer - formulaire d'inscription LARA - Avec application du programme et règlement interclubs de Nationale 1 (sauf pas de limitation du nombre d'athlètes mutés ou étrangers).

Trois athlètes par épreuve individuelle : Une athlète femme et un athlète homme et au choix un 3<sup>ème</sup> athlète femme ou homme.

Aucune possibilité d'engager 4 athlètes dans l'une quelconque des épreuves individuelles ou 4 relais.

JURY : CINQ (5) officiels dont au minimum 1 fédéral (3<sup>ème</sup> degré) et 2 régionaux (2<sup>ème</sup> degré) et 2 départementaux (1<sup>er</sup> degré) et dont au moins 4 devront officier comme juge de concours

### **Règlement HONNEUR :**

Hommes et Femmes Classement mixte : engagement libre et à confirmer - formulaire d'inscription LARA - Avec application du programme et règlement interclubs de Nationale 1 (sauf pas de limitation du nombre d'athlètes mutés ou étrangers).

Deux athlètes par épreuve individuelle : Une athlète femme et un athlète homme,

Aucune possibilité d'engager deux athlètes du même sexe dans l'une quelconque des épreuves individuelles ou 4 relais.

JURY : QUATRE (4) officiels dont au minimum 2 régionaux (2<sup>ème</sup> degré) et 2 départementaux (1<sup>er</sup> degré) et dont au moins 3 devront officier comme juge de concours.

## CANDIDATURE A LA PARTICIPATION AUX INTERCLUBS 2019

### Championnats de France des clubs

à renvoyer à la Ligue pour le **SAMEDI 23 FEVRIER 2019**

[Fabien.loirat@athlelara.com](mailto:Fabien.loirat@athlelara.com)

Copie à [j.leonard@wanadoo.fr](mailto:j.leonard@wanadoo.fr) – [jeanmarc.revol@yahoo.fr](mailto:jeanmarc.revol@yahoo.fr) – [michelclaireyz@gmail.com](mailto:michelclaireyz@gmail.com)

<b>Club :</b>	<b>N° club :</b>
<i>Responsable de Club</i>	
<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Tél. :</b>	<b>Portable :</b>
<b>Fax :</b>	<b>E Mail :</b>

Souhaite engager une équipe dans la division :

**Nationale 2\***

**Excellence\***

**Honneur\***

**\*Rayer les mentions inutiles**

**Répondre aux deux possibilités**

Cette équipe participera au 2<sup>ème</sup> Tour si qualifiée à une Finale

<b>FINALE REGIONALE AURA</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
------------------------------	------------	------------

Cette équipe participera au 2<sup>ème</sup> Tour excellence si pas qualifiée en finale Nationale 2 ou Excellence

<b>2<sup>e</sup> TOUR EXCELLENCE</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
--------------------------------------	------------	------------

*Date et signature du Président  
ou Secrétaire du club*

*Cachet du club*

**Attention : tout formulaire incomplètement rempli sera invalidé.**